



Visites de terrain : comment être prêt-e malgré toute la part d'inconnu ?

Bonnes pratiques pour conseiller-ère-s agricoles, outils et points de vigilance

Quels sont les ingrédients-clés permettant de mener efficacement un groupe sur le terrain et de vulgariser une thématique ? Comment réussir une telle intervention aux multiples sources d'inconnus tels que, le taille et la dynamique du groupe en question, la gestion du temps et la complexité de certains sujets. Quels imprévus peuvent être anticipés, permettant de mieux rebondir ? Dans une approche pragmatique et collaborative, cette journée offre un tour d'horizon des meilleures pratiques pour optimiser une visite de terrain et maximiser son impact.

Date : Jeudi 30 octobre 2025
Lieu : Yverdon-les-bains, VD
Responsables : Marie-Eve Cardinal, AGRIDEA (marie-eve.cardinal@agridea.ch)
Nadège Wider, Grangeneuve (nadege.wider@fr.ch)
Claudia Degen, Grangeneuve (claudia.degen@fr.ch)

N° du cours : 25.328

Objectifs : Les participant-e-s :

- sauront maîtriser tous les ingrédients pour une visite de terrain réussie (interventions efficaces, supports visuels, animation, dynamique de groupe, etc.), favorisant la fidélisation des participant-e-s ;
- sauront planifier une transmission de connaissances efficace sur le terrain (fixation d'objectifs, définition de méthodes de vulgarisation pertinentes) ;
- sauront s'inspirer de bonnes pratiques pour la réalisation d'une visite de terrain en échangeant entre pairs sur leurs expériences.

Public : Conseiller-ère-s agricoles et autres personnes intéressées.

Méthodologie : Exposés, échanges entre pairs, travaux de groupe.



ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

**Contenu /
Thèmes :**

- Quelles sont les « bonnes » pratiques méthodologiques, celles plus traditionnelles et celles innovantes issues du terrain ? Lesquelles intégrer dans mes activités de vulgarisation ?
- Quels rôles puis-je endosser en tant que conseiller-ère lors d'une visite de terrain ?
- Quelles méthodes de vulgarisation favorisent une meilleure dynamique de groupe ? Quels sont les outils et supports à disposition ?
- Quelles situations délicates peuvent survenir et comment y faire face ? Comment bien analyser ces situations et transformer ces réflexions en apprentissages ?
- Comment valoriser mes intervenant-e-s (agriculteur-trice-s, expert-e-s) ? Quelle importance donner à la préparation avec ceux-ci et celles-ci lors d'une visite de terrain ?
- Comment renforcer l'engagement des agriculteur-trice-s participant à mes visites de culture et indirectement contribuer à la dynamique régionale ou thématique ?
- Quelles ressources mobiliser pour prolonger l'impact d'une visite de terrain et me soutenir dans mes défis de vulgarisation ?
- Quels éléments pourraient compléter l'aide-mémoire « Visite de terrain : bonnes pratiques, outils et points de vigilance » ?

**Déroulement
du cours :****Jeudi 30 octobre 2025**

8h45 Café & croissants

9h15 Début du cours

12h30 Dîner

16h30 Fin du cours

Le programme détaillé vous sera communiqué au plus tard au début de l'événement.

Informations pratiques**Tarif du cours**

Forfait conseiller-ère-s ou collaborateur-trice-s de l'OFAG, de centres de recherche et de formation ainsi que d'organismes membres d'AGRIDEA.

- CHF 240.– par jour

Autres participant-e-s

- CHF 360.– par jour

Les vacations (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel) qui se montent à CHF 60.– sont comprises dans le tarif du cours.

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Inscription et délai d'inscription[25.328](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales d'AGRIDEA. Vous les trouvez sous : https://www.agridea.ch/Termes_et_conditions/

Informations

+41 (0)21 619 44 06

cours@agridea.ch**Désinscription**

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.– sera facturée. La facturation de frais supplémentaires reste possible, p. ex. pour les réservations qui auraient déjà été effectuées (lieux d'accueil, restaurant, hôtel, etc.).

Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux frais d'inscription.